

Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial Duperie

Le jeudi 6 mai a eu lieu, dans le cadre de l'émission *Forum* de la **RTS**, un «grand débat» opposant le conseiller national UDC Jean-Luc Addor et le conseiller fédéral Alain Berset, chef du Département fédéral de l'intérieur¹. Ce qu'il faut bien appeler un dialogue de sourds avait pour sujet la *loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19*, dite loi Covid-19, sur laquelle les citoyens suisses se prononceront le 13 juin.

Il a été question, au cours du «débat», du certificat sanitaire, qui doit prouver que son porteur est vacciné contre le Covid, immunisé pour avoir été infecté ou encore déclaré négatif à la suite d'un test s'il veut retrouver une certaine autonomie dans ses déplacements et ses loisirs. Pour M. Addor, il s'agit s'une

atteinte aux libertés fondamentales; pour M. Berset d'un simple retour à la normale.

Il me paraît évident que subordonner certaines activités et l'accès à certains lieux à des conditions restrictives constitue une limitation importante de la liberté des individus. M. Berset fait preuve de mauvaise foi en prétendant qu'une telle situation serait normale. Dans les faits, tous ceux qui refusent de se soumettre à une mesure prévue pour rester en vigueur jusqu'au 31 décembre 2022 seraient sanctionnés dans notre pays. Nous nous trouvons devant un chantage éhonté, qui conduira tous les paresseux, dont je suis, à se faire vacciner pour avoir enfin la paix.

Mais ce n'est pas le plus beau. Ainsi que l'a révélé Jean-Luc Addor, qui est récemment monté au cré-

neau au Conseil national à ce sujet, le texte sur lequel les citoyens voteront le 13 juin n'est pas celui qui est en vigueur depuis les modifications apportées à la loi Covid-19 par le Parlement fédéral les 18 décembre 2020 et 19 avril 2021. Vous pouvez vérifier: le texte initial du 25 septembre 2020², auquel renvoie la documentation fournie aux citoyens en vue de la votation, ne comporte, à l'article 6, aucune mention du certificat sanitaire, qui apparaît pourtant à l'article 6a de la dernière version, de la vraie version³.

Manifestement, Berne ne souhaite pas s'appesantir sur cette affaire de certificat sanitaire, qui pourrait faire capoter la loi, dont l'objectif principal est de permettre la prolongation des mesures de soutien à

l'économie, à diverses activités sportives et culturelles, aux médias – on se demande bien pourquoi! La brochure explicative du Conseil fédéral le dit clairement: *Si la loi était refusée, elle cesserait d'avoir effet le 25 septembre 2021, un an après son entrée en vigueur. A partir de cette date, les mesures de soutien n'auraient plus de base légale, ce qui pourrait créer une grande insécurité pour de nombreuses personnes et entreprises.*

Je suis convaincue que, dans son immense majorité, le peuple est favorable aux aides financières généreusement distribuées avec ses sous aux entreprises et autres institutions victimes des mesures anti-covid. J'y suis favorable aussi, sous réserve des aides aux médias, qui ont trop largement contribué à semer la terreur dans la population durant l'année écoulée.

Je suis tout aussi convaincue que le maintien de ces aides, qui pourrait trouver rapidement une base lé-

gale si le Parlement fédéral voulait bien se décarcasser un peu durant ses sessions de juin et de septembre, ne justifie en aucun cas qu'on dénature la démocratie directe en trompant les citoyens.

Je voterai donc NON à la loi Covid-19 le 13 juin.

Je rappelle pour conclure que l'Assemblée fédérale est responsable des lois soumises à votation et qu'elle compte suffisamment de députés pour participer aux «grands débats» télévisés sans que les conseillers fédéraux se déconsidèrent en allant préférer des sottises devant les caméras et les micros.

Mariette Paschoud

¹<https://www.rts.ch/play/radio/forum-video/video/le-grand-debat---la-loi-covid-en-votation-le-13-juin-pro-chain?id=12179688>.

²<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/votations/20210613/loi-covid-19.html>.

³<https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2020/711/fr>.

BRICOLE

Verte sottise

Ayant le vent en poupe électoralement parlant, les écologistes s'ingénient à empoisonner la vie de leurs contemporains, au point qu'on se demande s'ils ne souhaitent pas retourner à l'insignifiance dont ils n'auraient jamais dû sortir.

La dernière trouvaille des Verts vaudois consiste à proposer l'introduction de quatre journées sans courriels dans l'administration vaudoise, afin de lutter contre la surconsommation de courriers électroniques, qui nuirait à l'environnement¹.

Je n'ai pas l'impression que pareille mesure appliquée dans un cadre aussi restreint aurait un effet environnemental quelconque. Je crains, en revanche, qu'elle ne nuise à l'efficacité de l'administration cantonale, qui n'a pas besoin de ça.

Mais comme je ne veux pas que les Verts voient rouge, je propose quatre dimanches sans courriels dans l'administration vaudoise.

M.P.

¹ *20 minutes* du 28 avril.

BRICOLE

L'environnement, un droit?

Le 29 avril dernier, la cour constitutionnelle de Karlsruhe a rendu un jugement historique, selon les jeunes hippies écolos du mouvement «Vendredi pour le futur» en Allemagne. En effet, la haute cour a renvoyé au gouvernement d'Angela Merkel sa copie de la «loi climat», qui impose de réduire d'ici à 2030 les émissions de gaz à effet de serre de 55% par rapport à 1990. Verdict: insuffisant. L'équipe de la chancelière allemande va devoir revoir ses ambitions à la hausse.

Je dois avouer que, à la lecture de cette nouvelle, je suis tombé des nues. Moi qui croyais que les parlements faisaient les lois et que les tribunaux les appliquaient! Que nenni! Donc, si j'ai bien tout compris, ce sont les juges qui décident de ce qui est opportun en matière de politique environnementale et qui donnent leurs instructions aux politiciens pour qu'ils les imposent au reste de la population. Et voilà les gamins des mouvements extrémistes de l'écologie bavant de bonheur et clamant que l'environnement est un droit fondamental.

Je crois quant à moi que la préservation de l'environnement est un devoir et non un droit, et que c'est la responsabilité de chacun d'agir de façon librement consentie qui apportera les changements nécessaires de façon durable.

Mi.P.

Le malade des villes et l'empoisonneur des champs

C'est le grand sujet de ce printemps: les vaccins déferlent sur le monde et vont sauver l'humanité du méchant coronavirus. Certes, on n'est pas encore sûr de leur efficacité véritable, du nombre de doses nécessaires, de l'ampleur de leurs effets secondaires, tragiques dans quelques cas rares. Mais peu importe tout ça: ce sont des risques acceptables, il y a globalement plus de bénéfice que de désagréments, et puis c'est le prix à payer pour notre santé (et surtout pour notre liberté) et il faut donc continuer à faire confiance au monde scientifique et médical.

Belle et courageuse profession de foi, si on aime le monde médical et qu'on l'estime digne de confiance.

Mais alors, on se permet d'être surpris, voire légèrement irrité, en découvrant que les bourgeois-bohèmes urbains, éternellement angoissés par la pollution, par le climat, par la surpopulation, par les automobiles, par le

mitage du territoire, par l'amiante, par le plomb, par les produits chimiques, par le gluten, par les microbes, par les bactéries, par les virus et par la mort, stressés, épuisés, multipyschanalysés, désormais vaccinés et revaccinés, et qui continuent d'enfourmer piteusement leur absence de visage derrière des couches de textiles aseptisés... n'admettent pas un seul instant que les produits agricoles aient besoin, eux aussi, parfois, de protections contre des maladies.

Une substance pathogène développée à la va-vite et qu'on nous injecte dans le sang à un rythme industriel, ça, pas de problème, on assume le risque. Il le faut, parce que la maladie est partout. Mais des produits phytosanitaires destinés à prévenir les maladies des fruits, des légumes et des cultures vivrières, produits utilisés depuis des décennies – beaucoup moins aujourd'hui qu'autrefois – et présents en quantités infinitésimales

dans l'alimentation d'une population qui ne cesse de vivre de plus en plus longtemps, alors ça, ça ne passe pas: le danger est trop insupportable et justifie qu'on mette au pas ces ploucs de paysans qui ne comprennent rien à rien, qui font confiance à n'importe quel laboratoire pharmaceutique et qui em-

poisonnent tout le monde avec leurs médicaments irresponsables. (On ne risque rien à l'écrire, il n'existe aucun mouvement *#FarmerLivesMatter*.) Heureusement que les esprits éclairés des villes vont venir leur apprendre, non, pardon, vont leur apprendre à distance comment respecter la nature où

tout est naturellement bon et où aucun produit d'origine vaguement humaine ne doit pénétrer.

Car la nature naît bonne, c'est la civilisation qui la corrompt – et vous devez le croire puisque c'est la civilisation qui vous l'affirme.

Pollux

BRICOLE

Mauvaises raisons

Un collectionneur d'armes soleurois a demandé à sa commune de Günsberg l'autorisation de placer un obusier dans sa propriété¹. Pour autant que je sache, l'affaire est en suspens, mais les réactions ne se sont pas fait attendre.

Une habitante de Günsberg «n'entend pas voir transformer son village en place d'armes». A cette évidente exagération s'ajoute son souci de protéger de la vue de l'obusier – à l'air très menaçant – les malheureux écoliers, «qui devraient passer devant tous les jours», les pauvres chéris. Un représentant de l'Eglise catholique politiquement correct croit de son devoir de rappeler que «la paix et les armes ne vont pas de pair», ce en quoi il se trompe lourdement: les armes permettent de préserver la paix – *si vis pacem, para bellum*. C'est en tout cas l'avis de l'ONU, qui patronne tant d'opérations de maintien de la paix par les armes.

Tous ces gens dégoulinants de bons sentiments vivent sur une autre planète. D'abord, les écoliers de Günsberg, qui sont certainement des enfants normaux, seraient ravis de passer tous les jours devant une espèce de canon et finiraient d'ailleurs par ne plus y prêter attention. Quant à l'arme elle-même, elle ne menacerait personne, tant il est improbable que son propriétaire soit animé d'intentions meurtrières – si c'était le cas, il camouflerait son engin.

A mon sens, le seul argument quelque peu pertinent que devraient brandir les adversaires du projet est d'ordre esthétique: un obusier, c'est vraiment très moche.

M.P.

Chimie et autonomie alimentaire

Les prochaines votations fédérales verront deux objets liés à l'agriculture et aux pesticides soumises au peuple. Lancées sans surprise par des organisations écologistes, l'une veut une eau potable propre et l'autre l'élimination des pesticides de synthèse.

On peut donc conclure que l'actuelle eau du robinet, qui non seulement est potable, mais généralement très bonne, est en fait sale et impropre à la consommation. Flûte!

Le fond du problème est, comme souvent, que les écolo-bobo-urbains qui nous pondent ce genre d'initiatives n'ont pas la moindre idée de ce que signifie être un producteur agricole. Ils s'imaginent un monde rempli de beaux immeubles avec des toits aménagés en jardins potagers urbains, dans lesquels des familles aux joues roses cultiveraient, le dimanche en lisant *Libé*, la juste quantité de légumes et salades nécessaires à leur consommation, utilisant comme fertilisant un compost bio basé sur le recyclage de leurs propres

déjections. Un mois de ce régime suffirait à leur faire voir que c'est contraignant, que nombre de petites bestioles raffolent du produit de leurs cultures et que le mélange de vinaigre, jus de citron et bicarbonate n'est pas efficace dans ce cas de figure.

Ceux qui se hérissent à la seule mention du mot «chimique» devraient se rappeler que tout est chimique et qu'il ne s'agit pas du contraire de «naturel» comme on nous le laisse trop souvent entendre. Un produit de synthèse n'est pas a priori nocif.

Nos agriculteurs ont besoin de pouvoir lutter contre les fléaux qui détruisent leurs productions afin de pouvoir vivre de leur travail et fournir au pays la plus grande autonomie alimentaire possible. Les contrôles actuels sont suffisamment stricts. Nous voterons NON à ces deux nouvelles attaques contre l'agriculture suisse.

Michel Paschoud

Ne dites pas...

Ne dites pas: «A l'âge de 5 ans, je sentais déjà que je deviendrais un grand homme», rembobine un politicien médiocre.» Dites: «A l'âge de 5 ans, je sentais déjà que je deviendrais un grand homme», se souvient un politicien médiocre.»

Si médiocre soit-il, le politicien peut aussi se rappeler ou se remémorer des sentiments. Inutile donc de recourir à une métaphore qui n'enrichit nullement la langue française.

D'ailleurs, la solution la plus adéquate, dans ce genre de cas, reste l'usage d'un verbe déclaratif: «A l'âge de 5 ans, je sentais déjà que je deviendrais un grand homme», déclare (dit, annonce, affirme) un politicien médiocre.»

Le pinailleur

N.B. il va de soi que le politicien médiocre ci-dessus mentionné n'existe que dans mon imagination.

Eglise du monde



Ces jours, notre Eglise nationale – vaudoise donc – se penche sur son rapport à la jeunesse¹.

Le constat est sans appel: le nombre de jeunes qui se font baptiser ou qui participent au culte des Rameaux – pour effectuer le rite de fin de catéchisme et éventuellement recevoir le baptême ou la confirmation – est en diminution constante, tandis que la vocation des jeunes à se former pour l'accompagnement de catéchisme est relativement stable. Ces deux constats apparaissent dans un document de travail de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV).

Il faut attirer les jeunes!

Le rapport est un long document de quarante-sept pages, qui semblerait plus à sa place dans l'industrie du divertissement qu'à l'Eglise. On retrouve souvent des mots comme «plus-value» ou «offres» et, quand on pourrait enfin parler de la foi, il s'agit

d'employer des termes comme spiritualité chrétienne au lieu de religion chrétienne. Cela montre déjà que l'Eglise compte être partie prenante du monde plutôt qu'être dans le monde, faute d'être déjà auprès du Christ revenu à la Parousie.

Deux citations pour appuyer mon propos:

- «Paraître aux yeux de la société une ressource crédible». Quand l'Eglise veut être du monde...

- «On captera leur attention en présentant immédiatement la plus-value et le bénéfice qu'ils peuvent espérer d'un contact avec l'EERV.» Mais les auteurs sont quand même conscients qu'il faut éviter l'écueil de ne rien apporter...

De temps en temps sort un terme comme «évangéliser». L'intention est louable. Cependant, une fois apporté un semblant de foi à des non-croyants, il ne s'agirait pas de faire venir ceux-ci à l'église, mais de former de nouvelles communautés, plus axées sur l'écospiritualité,

par exemple. On voit déjà que cette pratique favoriserait principalement l'émergence de «protestants» ne connaissant rien à la religion chrétienne et s'occupant plus de mettre le Christ dans l'écologie et le saint socialisme que dans une communauté vivant de foi ou dans le christianisme, tout simplement!

Une des idées du document de travail sur la jeunesse est d'impliquer davantage les familles, de les considérer comme une entité.

Autrefois, les parents devaient venir à l'église pendant que leurs enfants suivaient le catéchisme. Evidemment, l'idée du rapport n'étant pas d'amener les gens à l'église, cette implication des parents aurait une autre forme. Néanmoins, cela reste une idée intéressante. Cela éviterait la situation actuelle où, le dimanche, les jeunes sont dans un coin avec leurs activités et les paroissiens dans un autre, et où les deux univers ne sont réunis que pour des cultes spéciaux pour jeunes.

Quant au catéchisme, le rapport propose d'en faire une initiation à la foi chrétienne sur deux ans, **maximum**. Cela part du constat qu'un parcours en cinq ans avec des activités éparses dilue trop la formation. En ce sens, créer un parcours bien défini et plus ramassé n'est pas une mauvaise idée. Mais l'idée est de le rendre très facultatif... Je me permets de présenter

deux citations qui résumement bien l'inanité de la démarche.

«L'enseignement et le contenu traditionnels du catéchisme sont en effet contre-productifs.»

«Par là-même, il s'agirait de renoncer à toute idée d'un programme systématique, d'un contenu minimum, d'une quelconque forme d'obligation et de

toute validation d'acquis en catéchèse.» Cela est déjà le cas et nous donne des incultes... au culte des Rameaux.

On veut attirer les jeunes par tous les moyens en proposant des activités ponctuelles pour capter leur attention: «Interpellation des autorités sur des sujets qui suscitent l'indignation des jeunes.»

BRICOLE

Noble cause

Il y a quelques semaines, un couple en mal d'enfant a lancé un financement participatif, c'est-à-dire un appel à la générosité du public aussi connu sous le nom poétique de *crowdfunding*¹.

En effet, ayant essayé sans succès de concevoir un enfant en recourant à la procréation médicalement assistée, le ménage s'est trouvé dans l'impossibilité de procéder à une nouvelle tentative, faute de moyens financiers, et a décidé d'aller chercher la somme nécessaire dans la poche d'autrui.

Conscient néanmoins du côté humiliant de la démarche, il a décidé de retrouver sa fierté en expliquant qu'il souhaitait aussi «sensibiliser la population, et faire avancer le débat». Ça ne veut pas dire grand-chose, mais ça ne mange pas de pain et ça a tout de même meilleure façon.

Nos lecteurs connaissent mon idée fixe: tant que pas loin de dix mille avortements seront pratiqués en Suisse chaque année² – sans compter les victimes de la «pilule du lendemain» –, il ne devrait pas être question de «fabriquer» des bébés en laboratoire. Au lieu d'envoyer des milliers d'enfants non désirés à l'incinérateur, il faudrait les donner en adoption à des couples stériles désireux de fonder une famille et qui ne croient pas leurs précieux gènes indispensables à la survie de l'humanité.

Curieusement, personne ne se soucie, à cet égard, de «sensibiliser la population et faire avancer le débat».

M.P.

¹ <https://www.rhonefm.ch/actualites/ils-lancent-un-crowdfunding-pour-realiser-leur-reve-devenir-parents>.

² <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/etat-sante/reproductive/interruptions-grossesses.html>.

Eglise et Extinction Rébellion, hurra! Il y a quand même un passage du rapport qui remet celui-ci à la grâce de Dieu par la prière. Ouf, nous sommes sauvés!

Je termine par une perle pour savourer les opinions politiques et les talents littéraires des révolutionnaires de l'Eglise: «L'état

et le rapport à la planète demande [sic] de passer du progrès à la décroissance obligatoire. Actuellement, la décroissance est un choix, elle sera une obligation. Actuellement, il existe un vrai problème de l'extrémisation des positions qui va avec le repli sur soi et la désignation d'un bouc émissaire. Pour

pouvoir vivre ensemble, il est urgent d'activité [sic] la solidarité existentielle, née de la prise de conscience de la dignité humaine et de la justice. »

Barberousse

¹ <https://jeunesse.eerv.ch/nouveau-dispositif-enfance-familles-jeunesse-de-leerv/>



Joliment ingénieux

Espagne: il développe, en collaboration avec toute sa famille, un dispositif de communication pour la grand-maman: le Yayagram¹

La grand-mère de Manuel Lucio, un ingénieur de 35 ans, a une famille répartie sur tout le territoire espagnol. A 96 ans, son audition est déficiente, ce qui l'empêche d'avoir des conversations téléphoniques fluides, et l'arthrose lui complique passablement les choses à l'heure d'écrire des messages à ses petits-enfants.

C'est la raison pour laquelle le jeune homme a eu l'idée de développer un appareil spécialement conçu pour sa grand-maman. Il s'agit d'un boîtier qui contient un dispositif d'enregistrement audio afin que la vieille dame puisse envoyer des messages enregistrés, une imprimante à papier thermique, genre tickets de supermarchés, pour la réception des messages de la famille, un dispositif GSM caché dans la boîte et un système de connexion avec les correspondants au moyen d'un fil et d'une fiche en tous points semblables à ce qu'utilisaient les dames du téléphone au siècle passé. Les instructions de montage peuvent se trouver sur internet², pour ceux que cela intéresserait.

Lorsque l'on voit ce genre d'initiative, on se dit que l'humanité, dans tous les sens du terme, a encore de l'avenir.

Mi.P.

¹ Peut être traduit en français par *Mamigram* ou *Grand-mamagram*

² <https://mobile.twitter.com/mrcatacroquer/status/1383834612669902856>



L'avis de Samantha Cougnard

Monsieur le rédacteur responsable,

Comme il va y avoir des votations le mois prochain et que vous allez encore sûrement dire tout un tas de bêtises là-dessus, je vous écris pour contrebalancer vos idées fausses par ma lumineuse clairvoyance. Comme ça, vos lecteurs (si vous en avez encore) pourront savoir ce qui est juste et bon.

Initiative pour une eau propre: bon, là, c'est facile; même vous, vous

devriez être d'accord que l'eau sale, c'est pas terrible et que pour la lessive par exemple, c'est quand même plus pratique si elle est propre. C'est vrai que les paysans, ils sont super pour faire que les paysages soient jolis quand on va à la campagne faire des glam pic-nic le dimanche avec les co-workers de *Migration et Climat*, mais quand ils mettent plein de purin partout, ça sent mauvais et ça gâte la saveur du tofu aux graines de sésame bio.

Initiative pour l'interdiction des pesticides: là, je parie que vous allez dire que NON, parce que vous, ceux d'extrême droite, vous voulez toujours que les grosses entreprises capitalistes fassent plein de bénéfices, et comme c'est l'industrie chimique qui fait les pesticides, vous y avez sûrement des actions. Alors qu'en fait, il faut voter OUI, parce que les pesticides, c'est hyper mauvais pour tout le monde, c'est du poison et après ça va dans la terre et ça salit aussi l'eau de l'autre

initiative. Les agriculteurs, ils ont qu'à faire tout du bio et, comme ça, ils pourront rester drôlement pittoresques et toucher plein de subventions.

La loi sur le Covid-19, il faut voter OUI, parce que sinon ça va être un problème pour les subventions qu'on touche chez *Migration et Climat* pour notre journal sur la migration et le climat.

Ce sujet-là c'est vraiment mon domaine! Le CO₂, tout le monde le sait, mais nous plus chez *Migration et Climat*, c'est le pire pour la nature. Il faut prendre des mesures drastiques pour réduire les émissions de la Suisse, quitte à faire appel à la solidarité des riches et des entreprises (c'est les mêmes). Alors, c'est vrai que sur l'ensemble de la planète ça fera presque aucune différence, mais au moins on donnera l'exemple, on pourra donner des leçons aux autres, et moi j'aime bien ça, et on aura fait tartin les patrons, et j'aime bien ça aussi.

Le truc sur les terroristes, je crois qu'il faut pas qu'il y en ait, mais il faut pas restreindre les libertés des gens, sauf dans certains cas. Mais là, je sais pas si c'est le cas. En gros, si les terroristes sont de droite, voter OUI, et s'ils sont de gauche, voter NON.

J'espère que vous aurez le courage de me publier, bien que je démontre à quel point vous avez tort sur tout.

Samantha Cougnard



Absurdité ecclésiastique



Le 19 avril, la Confédération a procédé à un assouplissement des mesures de lutte contre le coronavirus¹.

En ce qui concerne les rassemblements dans l'espace public, la règle qui prévaut est la suivante: «Dans l'espace public (par exemple sur les sentiers, dans les parcs ou sur les places), les rassemblements de plus de 15 personnes sont interdits.»

Pour ce qui est des manifestations publiques, «les manifestations sans public rassemblant plus de 15 personnes sont interdites». Là, on commence à perdre un peu le fil: des manifestations publiques sans public? Quésaco? Soyons charitables et partons de l'idée qu'il s'agit d'une erreur de traduction de l'Office fédéral de la santé publique, notre célèbre et bien-aimé OFSP.

Par bonheur, des exceptions sont admises, parmi lesquelles les manifestations religieuses, qui peuvent accueillir jusqu'à

cinquante personnes à l'intérieur et cent à l'extérieur, ainsi que les assemblées législatives et communales, auxquelles s'ajoutent diverses manifestations politiques.

Forte de ces bonnes nouvelles, une paroisse du canton de Vaud a décidé d'organiser son assemblée paroissiale de printemps le dimanche 2 mai, dans son

« L'assemblée paroissiale s'est faite par correspondance, avec tout ce que cela implique de paperasse. »

église, à l'issue du culte. Toutefois, ne voulant pas courir le risque de violer les règles covidienues en vigueur et d'attirer des ennuis à sa communauté, la présidente de l'assemblée s'est tournée vers un membre du Conseil synodal pour s'assurer qu'elle pouvait aller de l'avant.

Erreur fatale! Après avoir pris ses ordres à Berne, le conseiller en question a répondu en substance que les rencontres – une assemblée paroissiale n'est pas une manifestation religieuse, mais une simple

réunion –, même à l'intérieur des églises, ne devaient pas rassembler plus de quinze personnes; et d'ajouter que les Eglises n'avaient rien à voir avec la politique.

Pour comprendre la portée de ce dernier argument, il faut savoir que les manifestations politiques telles que les récoltes de signatures pour les référendums

et les initiatives ou les opérations «destinées à la formation de l'opinion politique (manifestations d'information sur

les projets de votation)» bénéficient d'une autorisation de réunir jusqu'à cinquante personnes, au nom de la démocratie, probablement.

Admettons, quoique avec réticence, que les Eglises n'ont rien à voir avec la politique et oublions les cultes consacrés de manière tendancieuse aux sujets à la mode.

Demandons-nous plutôt si une assemblée paroissiale n'entre pas dans la catégorie des assemblées législatives.

En tout état de cause, la paroisse dont je vous parle s'est trouvée dans une situation absurde, pour ne pas dire abracadabrante: autorisée, le dimanche 2 mai, à rassembler entre 10 heures et 11 heures du matin une quarantaine de personnes (à tout casser!) venues à l'église assister au culte dans le strictissime respect des règles anti-covid, elle s'est vue contrainte de renoncer à une assemblée qui devait se tenir de 11 heures à midi environ au **même** endroit, avec les **mêmes** personnes, assises à la **même** place, dans le **même**

respect des mesures sanitaires.

Comme elle devait avoir lieu impérativement pour des raisons statutaires, l'assemblée paroissiale s'est faite par correspondance, avec tout ce que cela implique de pape-rasse, de mise sous pli, de frais postaux et de temps perdu.

Après cela, on s'étonnera que les bénévoles qui se dévouent dans les paroisses éprouvent peu d'estime pour les autorités cantonales de l'Eglise réformée vaudoise, timorées et caporalistes, qui ne sont

même pas capables de faire preuve d'un minimum de bon sens et d'audace.

Au fait, comment s'appelait-il, déjà, ce type qui enguirlandait les pharisiens et bravait les chefs du peuple juif, avant de mourir sur une croix?

M.P.

¹ <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/massnahmen-des-bundes.html>.

Le Pamphlet

Case postale 998, 1001 Lausanne

Courriel: courrier@pamphlet.ch

CCP:10-25925-4

Directeur de publication: Michel Paschoud

ISSN 1013-5057